

Bulletin d'adhésion / de dons 2009  
66% des dons déductibles des impôts

Je souhaite :

adhérer → cotisation annuelle 20 €

et / ou

faire un don → ..... €

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'AMPF.

Je souhaite un reçu fiscal :

oui     non

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Email : .....@.....

Date : .....

Signature :  
\_\_\_\_\_

## Adoptez nos chats et chatons!!

*Testés FIV/FELV, vaccinés, tatoués  
stérilisés.*

*Participation aux frais vétérinaires demandée  
Placement et suivi sérieux et de qualité (visite de  
pré adoption, de contrôles...)*

## Devenez Bénévole

*Vous avez 2h de temps libre dans la semaine :  
alors mettez les à profit pour notre association  
(transfert véto, socialisation de chats...,  
opération caddie, trappage...)*



*Association Massy Protection Féline*

1, rue du Conseil de l'Europe  
91300 MASSY

Téléphone : 06 89 73 27 46  
Messagerie : am.pf@laposte.net  
Site Internet : www.ampf.fr

*Association Massy Protection  
Féline*

## Bulletin d'information

—  
*Pour une meilleure  
sensibilisation de la cause  
féline*



Téléphone : 06 89 73 27 46  
Site internet : www.ampf.fr

## Les actions de l'association

L'AMPF (Association Massy Protection Féline) a été créée en octobre 2008.



Cette association massicoise a pour objet de :

- **protéger** la population féline abandonnée et/ou errante de la ville de **Massy** (Essonne), ainsi que de **sensibiliser la population sur la cause féline** (Stérilisation, maladie, hygiène, identification ...).
- **placer** les chats de l'association auprès de familles d'adoption remplissant les conditions définies par contrat.
- **réduire la souffrance** animale au sens général.

## Familles d'accueil et local de repos

Nous souhaiterions compter sur un **réseau de familles d'accueil** et d'un local pour accueillir nos protégés jusqu'à l'adoption ou relâchage.

À l'avenir, nous aurons l'impossibilité de créer un refuge pour des raisons humaines et financières, ce qui ne nous empêchera pas de remplir les trois objets de notre association cités ci-dessus, avec votre soutien quel qu'il soit.

## Dons et adhésions

Grâce à vos dons et adhésions, aux différents partenariats déjà existants (Vétérinaire, Royal Canin et Ville de Massy), nous sauverons le maximum de félins en danger.

Pour ce faire, nous comptons sur votre générosité sachant que vos adhésions et dons seront **déductibles de vos impôts** sur le revenu à hauteur de **66 %**.

Nous vous remercions d'avance si vous pouvez relayer ce message à vos connaissances, à vos proches qui sont sensibles à la cause animale et qui pourront eux aussi nous aider.

Merci à vous et surtout merci pour eux.



Christian DA SILVA

Président AMPF

06.89.73.27.46

---

*Association Massy Protection Féline*

1, rue du Conseil de l'Europe  
91300 MASSY

Téléphone : 06 89 73 27 46

Messagerie : am.pf@laposte.net

Site internet : <http://www.ampf.fr>